COMITE DEPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT DENIS

PROTOCOLE SANITAIRE

COUPE ELITE PUPILLE / BENJAMIN – CHAMPIONNAT - KATA

Dimanche 07 novembre 2021

Entrée en vigueur : à partir du 01 octobre 2021

APPLICATION DU PASS SANITAIRE

QUI DOIT PRESENTER LE PASS SANITAIRE ?

> **Toute personne de 12 ans ou plus** (compétiteur, coach, staff et spectateur) souhaitant accéder à la compétition doit obligatoirement présenter le pass sanitaire.
> **Les mineurs de moins de 12 ans** peuvent librement accéder à la structure, sans présentation du pass sanitaire.

> Pour rappel, le pass sanitaire peut se constituer des **3 formes suivantes :**

- Certificat de vaccination complète.
- Résultat de test antigénique ou PCR négatif de moins de 72h ou autotest validé par un professionnel de santé.
- Certificat de rétablissement de la COVID-19.

ACCUEIL DU PUBLIC

> L'ouverture des structures est autorisée **sans jauge limite de spectateurs.**
> Respecté la gestion des flux **arrivée et départ** doit maintenir la **distanciation physique.**
> **Placement assis du public en tribunes et respect des gestes barrières** (notamment le port du masque en fonction de la règlementation locale en vigueur et à date).

ARBITRES

> Tous les arbitres présents lors de la compétition devront obligatoirement présenter le pass sanitaire qui peut être constitué d'une des **3 formes rappelé précédemment.**

COMPÉTITEURS ET ENCADRANTS

En chambre d'appel :

> Les compétiteurs et les coachs sont **masqués et vêtus de leur tenue de compétition.**
> Le compétiteur peut ôter son masque pendant l'échauffement (le coach garde son masque).

Dans l'aire de compétition :

> Les compétiteurs et les coachs doivent **obligatoirement se désinfecter les mains** en entrant sur l'aire de compétition.
> Les compétiteurs utilisent leur **matériel personnel** (serviette, gourde…) et rangent leurs affaires dans leur sac fermé qu'ils garderont pendant toute la durée de compétition.
> Les pratiquants ne retirent leur masque qu'au moment d'entrer sur le tatami et le remettent en sortant du tatami.
> Les coachs doivent **obligatoirement porter le masque** pendant le combat.

REMISE DES MÉDAILLES

Les remises de médailles s'effectueront en respectant les recommandations d'hygiène :
> **Pas de serrages de mains ; Distance minimale d'1 mètre ; Sens de circulation.**

Ce protocole a vocation à être mis à jour en fonction de l'évolution des conditions sanitaires